

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA**COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON**

Séance du 24 AVRIL 2023 – Délibération n°052

L'an deux mil vingt trois et le VINGT QUATRE AVRIL à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie de Sévérac d'Aveyron, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire.

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
22	29	25

Date de la convocation	24/04/2023
Date d'affichage de la convocation	18/04/2023

Secrétaire de séance : Françoise CAPUS

Présents : ALMIRE Yvan - ANGLADE Clémence - BOURREL Thierry - BRUNET Mélanie - BURGUIERE Philippe - CAPUS Françoise - CARON Annick - CARNAC André - CAZES CORBOZ Maryse - CONSTANS Mathieu - DE LESCURE Jérôme - DUTRIEUX Patrick - GROS Edmond - FOS Mariana - LAYRAL Rémi - MAJOREL Aimé - MAJOREL Aurélien - MULLER Geoffroy - MURET Yvain - ROZIERE Régine - SAHUQUET Jean-Marc - TAJAN Isabelle

Absents : RAGOT Annie - BORIE Nina - BOUDIAS DECROIX Nathalie (pv à Mélanie BRUNET) - FABRE Emilie - LABRO Isabelle - LAURAIN Damien (pv à André CARNAC) - JARROUSSE Caroline (Pv à Clémence ANGLADE)

Objet**CONVENTION DE SUBVENTION RELATIVE A LA CAPTURE, L'IDENTIFICATION ET LA STERILISATION DES CHATS ERRANTS NON IDENTIFIES**

Monsieur le maire expose au conseil municipal que vu la quantité de chats non identifiés dans certains quartiers de la commune de Sévérac d'Aveyron, une campagne de stérilisation des chats errants va être mise en œuvre.

Cette campagne se fait en partenariat avec la SPA, afin de soutenir cette action la commune doit apporter une aide financière de 750 euros en faveur de l'association SPA. La SPA capture et fait stériliser 15 chats errants.

La commune doit informer la population de cette campagne par affichage ou tout autre support (lieux déterminés...). Une convention est nécessaire afin de définir les engagements de chacune des parties.

Le conseil municipal à 21 voix pour, 3 abstentions et 1 voix contre :

- Décide de lancer une campagne de stérilisation des chats errants
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec la SPA

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,
le Maire, Edmond GROS

